
Un large collectif réclame un « pacte de responsabilité partagée » pour assouplir les mesures sanitaires dans les Ehpad

Par Catherine Maisonneuve

Un collectif de fédérations et associations vient d'adresser à Brigitte Bourguignon plusieurs propositions afin d'assouplir les mesures sanitaires dans les Ehpad sur la base d'un « pacte de responsabilité partagée »

Plus de 80 % des résidents d'Ehpad et d'USLD ayant reçu la première injection de vaccin contre la Covid-19 et 50% la seconde, « l'heure est venue d'adapter les mesures de restriction pour améliorer la qualité de vie des résidents », estime un large collectif du secteur des personnes âgées dans un [communiqué commun](#) daté du 2 mars : Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), Conférence nationale des directeurs d'établissements pour personnes âgées et personnes handicapées (CNDEPAH), Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires (Fehap), Fédération hospitalière de France (FHF), Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa), Fédération nationale Avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) ainsi que le Pr Régis Aubry au titre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) et du comité d'éthique de la FHF.

Pour le collectif, la prise de décision des assouplissements doit s'appuyer sur « pacte de responsabilité partagée » qui soit l'aboutissement d'un processus démocratique local. Dès lors que l'ensemble des résidents qui le souhaitent auront pu recevoir les deux doses de vaccin, le retour aux contacts sociaux se traduira sans conditions de fréquence ou de durée par :

- les visites des familles en chambre et les logements individuels, de même que dans les espaces collectifs dédiés à cet effet ;
- les prises de repas de résidents avec leur famille dans une salle de restauration dédiée ;
- le toucher par les familles de leur proche résident moyennant le strict respect des consignes de lavage des mains et de port du masque ;
- les sorties en famille des résidents, ou en extérieur ;
- l'organisation de repas plus conviviaux en salle de restauration entre résidents de différentes unités

« En tout état de cause, la décision d'assouplir les mesures de restrictions sera fonction de la situation sanitaire nationale et locale, des éventuelles mesures nationales prises face à une évolution défavorable de l'épidémie et de la situation propre à chaque établissement » indique le collectif.

Les signataires du communiqué rappellent l'importance d'une vaccination la plus complète possible des professionnels, de nombreux indices démontrant une forte réduction de la contagiosité des personnes vaccinées.

Enfin, ils demandent aux pouvoirs publics d'organiser le fléchage de vaccins à ARN messenger vers les officines ou le secteur hospitalier de manière à ce que les Ehpad disposent d'un accès au vaccin au fil de l'eau pour pouvoir organiser cette vaccination rapidement auprès des résidents qui n'auraient pas pu en bénéficier jusqu'à présent.